

# CA Riviera du levant : Équipements de visioconférence

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

22 juillet 2022

AVIS D'ATTRIBUTION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIVIERA DU LEVANT

M. Cédric CORNET - Président de la CARL

93 Boulevard du Général de Gaulle

BP 63

97190 LE GOSIER

mèl : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

web : <https://www.rivieradulevant.fr/accueil>

SIRET 20004150700027

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet : MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE VISIOCONFÉRENCE, DE SERVICES DE VISIOCONFÉRENCE ET CONFÉRENCE SANS FIL POUR LES SALLES DE LA CARL ET DE SES COMMUNES MEMBRES

Référence acheteur : AOBM-2022-01

Nature du marché : Fournitures

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 32232000 - Matériel de visioconférence

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Quartier d'Orléans

Route du Stade Félix Eboué

97109 Basse-Terre

Tél : 0590814538 - Fax : 0590819670

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 1230000 euro;

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 23/06/22

Marché n° : AOBM-2022-01

**Data Guadeloupe**, Immeuble l'Amiral, 97122 Baie-Mahault

Montant HT : 1 230 000,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires :

Les voies de recours sont:

- Recours gracieux adressé au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief.
- Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre
- Référé contractuel après la signature de l'accord cadre dans un délai de

31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution.

- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée

- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Les pièces du marché sont consultables gratuitement sur rendez-vous, dans le respect du secret des affaires, à l'adresse du pouvoir adjudicateur, auprès de la Direction de la commande publique et des achats (lgrava@rivieradulevant.fr).

Envoi le 22/07/22 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>